

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 19 (1955)
Heft: 75-76

Artikel: Patois et dialectes
Autor: Bruneau, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PATOIS ET DIALECTES

Le patois. — L'étymologie et l'histoire des mots « patois » et « dialecte » ont été étudiées de façon exhaustive, si je puis dire, par mes collègues et amis J. Orr et O. Jodogne, et enfin par M. Jacques Thomas. Nous savons maintenant — à défaut d'un « étymon » dont l'intérêt est peut-être secondaire — quel est, au moment où nous possédons plusieurs exemples du mot « patois », son « champ sémantique », et nous pouvons supposer que ce terme, mi-savant, mi-populaire, est né dans un milieu de clercs, où l'on avait conscience à la fois, quand il s'agit de langue, d'une norme et des déviations auxquelles cette norme est sujette. — J'essaierai aujourd'hui de préciser le contenu réel, si je puis dire, du mot « patois », — et celui de l'expression « français dialectal », dans l'espoir d'éclairer peut-être la nature de ce que pouvait être, au moyen âge, un « dialecte ». Sans être proprement un patoisant, je pratique un patois, et, né à la frontière belge, j'ai appris dans mon jeune âge un français assez différent de celui qui s'entend à Paris sur l'une et l'autre rive de la Seine. La connaissance, au milieu du xx^e siècle, d'un « français dialectal », m'aidera peut-être à imaginer ce que pouvait être, au moyen âge, un « dialecte » wallon ou lorrain.

Les patois de Chooz et de Ham, qui sont namurois — à l'extrême frontière occidentale du namurois — restent bien vivants; ils sont condamnés à une mort prochaine, les jeunes filles ayant décidé, sans se concerter, je pense, mais unanimement, que le patois n'était pas « beau » pour les filles. — Les deux villages se trouvent à l'extrémité d'une sorte de « coin » qui, au nord-est du point 188 de l'*ALF*, s'enfonce en territoire belge.

Comme toute langue, ces patois comportent une phonétique, etc. Je

voudrais insister sur ce fait qu'ils sont le reflet d'un groupe social, et, sur quelques points, les témoins d'une civilisation.

La définition actuelle d'un patois vivant pourrait être celle-ci : « langue d'un groupe social restreint, imposée par le groupe, avec une prononciation, un système de formes, une syntaxe et un vocabulaire déterminés ». J'insiste sur le fait que le patois est *imposé*. La femme d'un de mes cousins (d'ailleurs « française » et patoisante de fraîche date) s'excusait, en ma présence, de parler patois au domestique : celui-ci, et tout le village avec lui, eût été scandalisé d'être commandé en français, et ma cousine eût été accusée de « fransquillonner ». L'existence un peu partout, en Belgique, de verbes de ce genre, est tout à fait caractéristique de l'état d'esprit des groupes patoisants. Il existe naturellement, à la frontière des parlers germaniques, des verbes dépréciatifs, de signification analogue, qui condamnent le « mélange » du français et de l'allemand ; j'ai moi-même noté : « hacher de la paille » quand il s'agit des patois franciques de Lorraine. Tout ce qui touche au langage est surveillé, au village, avec une minutie extrême : phonétique, vocabulaire, système de formes, syntaxe ; j'ai reçu, en particulier, au cours de mes enquêtes, d'excellentes leçons de phonétique qui ont singulièrement perfectionné mon oreille.

Cette langue de groupe, exclusivement parlée, embrasse tout ce qui intéresse le groupe, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue matériel. Elle comporte un vocabulaire « scientifique » : la prévision du temps, en particulier, est l'objet d'un grand nombre de dictons et de recettes. Il est étrange, d'ailleurs, qu'un certain nombre de formules : « A telle date, le jour augmente de la patte d'un coq », se soient conservées, bien qu'elles soient devenues fausses depuis la Réforme grégorienne (1582). Cela ne gêne personne : les almanachs, qui annoncent dès le premier janvier le temps qu'il fera tous les jours de l'année, étaient encore attachés par une ficelle, vers 1906, dans les cuisines de campagne, sur le côté de la cheminée ; à ma question, la fermière, qui attendait un jour de soleil (d'après l'almanach) pour commencer ses foins, répondait avec un sourire entendu : « Il arrive que ça tombe juste. » Mais, faute de mieux, on faisait « comme les parents ». Le soir, on étudie le coucher du soleil. Des teintes rouges annoncent du vent ; l'*Arbre d'Abraham* promet de la pluie. Le matin, on surveille le brouillard : s'il remonte, en particulier si « les loups montent le long des côtes » (les « loups » sont de petits nuages blancs de formes diverses), ce sera de la pluie. Après une ondée,

comment se présente le soleil ? S'il est *blanc* ou *nèyi* (noyé), il y aura encore du *mwé tē* (du mauvais temps). Le vent aussi a son importance : si, dès le matin, on entend les cloches du village de Félenne, il faut se munir d'un manteau. — Et, quand il s'agit d'allumer le feu, si le vent est « bas », il n'y a pas beaucoup de tirage.

Plus important encore, l'état physique de chacun est l'objet d'une surveillance étroite. Les travaux des champs ne peuvent manquer de causer de menus accidents : le *mwâr ôk* (noir-ongle) et le *blā dē* (blanc-doigt) sont parmi les plus fréquents. Comme je m'apitoyais sur le noir-ongle d'un voisin, une cousine lui dit avec componction : « Quand vous vous êtes pincé, vous avez dû *avoir le cœur petit*. » Car les patoisants ont une physiologie particulière. Tantôt c'est l'estomac, qui est « descendu » ; ou bien ce sont « les nerfs qui prennent le dessus, les nerfs qui sont maîtres de vous ». — On distinguait jadis les « *maux de saints* ». Il s'agissait alors de savoir à quel saint se vouer ; quelquefois, des prières suffisaient ; souvent, des pèlerinages étaient nécessaires. Les saints étaient nombreux et variés : certaines églises en abritaient plusieurs. Des sources guérisseuses se rattachaient au culte des saints, dont elles portaient souvent le nom ; il en est dont les spécialités nous paraissent aujourd'hui bien extraordinaires. En dehors des « *maux de saints* », on redoutait particulièrement le « *creva* » : les symptômes en étaient variables, et c'est quand le malade était mort que l'on pouvait le diagnostiquer à coup sûr. Ne nous étonnons pas si les médecins se plaignaient de n'être appelés au village que pour constater les décès.

Il n'est pas facile, d'ailleurs, pour le linguiste qui demande la traduction d'un mot, de deviner le concept qui peut se dissimuler derrière le mot patois correspondant. Quand Edmont a proposé le mot *gouttière*, le sujet ardennais n'a pas eu une minute d'hésitation : les vieilles maisons ardennaises ont un toit qui déborde largement, pour que l'eau de pluie tombe à une certaine distance du mur : une « *gouttière* », c'est un trou dans la toiture. — Le problème est beaucoup plus délicat quand il s'agit de concepts abstraits. Quand j'ai posé la question : « il est *fou* », « elle est *folle* », j'ai été étonné de constater que le féminin était tout à fait différent du masculin : « il est *fou* », « elle est *sotte* ». Ce n'est que tout récemment que j'ai compris ce que je considérais comme une anomalie, en entendant cette phrase : « elle est *sotte des chats* ». L'adjectif masculin évoquait « la folie qu'on enferme » ; l'adjectif féminin, la « *passion déraisonnable* » d'une toute petite fille pour les chats.

Le vocabulaire d'un village mi-agricole mi-artisanal est considérable. Encore, pour l'apprécier, faudrait-il tenir compte de la disparition des techniques anciennes, aussi bien pour les femmes (lessive, travail du lin ou du chanvre) que pour les hommes (agriculture, élevage, exploitation forestière). Il comprend une variété extrême de termes techniques. Une ménagère se demandera si elle veut « *laver* » ou « *secoier* » son linge : dans le premier cas, elle le fait bouillir ; dans le second cas, elle l'agite énergiquement dans un seau d'eau froide. J'ignore le choix que pouvait trouver au bourg le voiturier qui allait acheter un *fouet* : mon enquête ne compte pas moins de quinze mots qui désignent un « manche d'outil ». Le vocabulaire est encore beaucoup plus riche quand il s'agit de caractériser l'homme ou la femme qui, dans sa spécialité, travaille peu, travaille mal, ou ne travaille pas.

Il faut noter, ici, le caractère concret, souvent imagé, des dénominations locales : une variété de pommes s'appelle *gueule de mouton* ; des pommes coupées en tranches minces et séchées sont des *oreilles de béguines*. Il n'y a là rien que de naturel. En ce qui concerne la langue commune, le patois est plus conservateur que le français de Paris, très « abstrait ».

Les patois ont pratiqué l'emprunt. Le latin d'église a fourni *vobiscum* : un grand *vobiscum*, un grand niais.

Le français littéraire a été exploité, sans doute, à toutes les époques : un grand *corps d'homme* ; un bon *corps d'homme* est ancien dans la langue.

Parfois l'expression a conservé sa valeur : « C'est bien *échu* » (c'est bien tombé) ; ironique, au sens de : « pas de chance ». Souvent le mot a évolué en patois : *sauvage* se dit spécialement du vent : « le vent est vraiment *sauvage* » ; *confondre* signifie « briser complètement » (un coffrefort que des voleurs n'ont pu ouvrir a été précipité du haut d'une falaise sur des rochers et *confondu*). Il est curieux de voir le sens qu'a pris le mot *planète* : d'une famille qui vient d'être frappée de plusieurs deuils successifs, on dit : « quelle *planète* ils ont maintenant ! »

Les emprunts récents ne sont pas toujours très heureux : « est-ce que tu n'auras pas bientôt fini tous tes *préambules* ? »

Le patois possède aussi son argot propre, de caractère plaisant : de l'argent (des sous) se dit familièrement *dé etil*, *dé pèkayô* ; un café léger est « *tètèn* ».

Naturellement beaucoup de mots patois sont morts ou se meurent : dans cette partie du département des Ardennes, le villageois est beaucoup plus « évolué » que dans la grande banlieue parisienne. Le fromage

local, la *boulette*, devient rare : la *boulette* constituait l'élément essentiel de la *flamiche* (tarte au fromage qui, le dimanche, se mangeait toute chaude, au sortir du four, après la messe ; elle était accompagnée obligatoirement d'une bouteille de vieux bourgogne). L'élément essentiel du repas du soir était jadis la *trille*, sorte de soupe à la bière, à la fois « très économique et très nourrissante » : rares sont les « vieux » qui connaissent encore le mot. Et je ne suis pas sûr que la *joute* (purée de choux) paraisse encore sur toutes les tables au jour de la fête.

Si l'on essaie de caractériser d'un mot, au point de vue social, le vocabulaire du patois, l'adjectif qui vient d'abord à l'esprit est l'adjectif « retenu » (au sens que donnait Bossuet au mot *retenue*, joint aux adjectifs *chaste* et *pudique*) : Madame Z « *est pour racheter* » ; Madame Z « *est dans son sixième* » (mois) ; Madame X n'est plus « *en forme* » (comprenez : « le bébé est né »).

Le système morphologique du patois est assez différent du système français. Des formes féminines du démonstratif soulignent deux fois le genre : *sèt lal*, celle-là (exactement : *ceste-la* + *l*). Les « indéfinis » sont originaux : à côté des chiffres *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, le patois a créé *deux-trois*, *trois-quatre* (avec une prononciation particulière) ; un homme *quelconque* est : « *un-je-ne-sais-quel* » ; une chose *quelconque* : « *un-je-ne-sais-quoi* » (*èn sakwé*) ; en français dialectal « acheter *n'importe quoi* » se dit : « acheter *une sorte ou l'autre* ». — Le patois conserve un subjonctif (que nous *sòyôe*, « soyons » ; que nous *òyôe*, « ayons »), dont la forme semble combiner les désinences du présent et celles de l'imparfait (*ε*).

La politesse interdisait jadis, dans la conversation, l'emploi de la seconde personne du singulier. J'ai beaucoup scandalisé une vieille dame à qui je demandais de traduire : « *sais-tu* » en patois : je constatai ensuite qu'elle « *vouvoyait* » son chien et son chat. Aujourd'hui l'usage commun l'a emporté. Mais le père s'adressera à son fils en employant la forme familière de l'interjection : « *é! m fi* », et le fils répondra avec la forme polie : « *ô! m pa* ».

La syntaxe (j'appelle syntaxe tout ce qui concerne le groupement des « éléments » de la phrase) présente aussi de curieuses particularités.

Quand deux impératifs se suivent, le wallon conserve entre eux le « si » de l'ancien français : « *bwè s mun è tē t gæy*, « bois s(i) mange et tais ta gueule », dit à son mari, au repas de noces, la servante devenue la maîtresse.

La phrase négative présente, comme l'ancien français (la distinction

est encore signalée au début du xvii^e siècle par des grammairiens attardés; Vaugelas ne la connaît plus), deux formes suivant que la phrase comporte ou non une notion de quantité : *i n plu nê* (néant), « il ne pleut pas »; mais : *dj ên n ê pō*, « je n'en ai point ».

De nombreux types de phrase sont spécifiquement wallons : « *pourrait valoir qu'il fasse beau* »; « *il ne peut mal de pleuvoir* » (il n'y a pas de danger qu'il pleuve); « *je n'ai pas danger de cela* » (je n'ai pas besoin de cela); « *j'aurai facile (difficile) de faire cela* ». — Des groupes du type de « (promettre) *monts et merveilles* » : « *travailler tard et matin* », par exemple, qui évoque une conception de la journée de travail assez différente de la nôtre, sont nombreux.

Mais ce qui frappe surtout le Parisien qui se risque en pays wallon, c'est la place de l'adjectif, qui, souvent, précède le nom : « des *bas* souliers », « une *blanche* robe ».

Le jeu des mots-outils (que d'aucuns appellent : « mots *notionnels* ») est très différent de celui du français commun. L'emploi des prépositions est très particulier : « on jette les détrit^{us} *au* fumier »; un « jeune » « va *au* soldat ». Les prépositions composées sont nombreuses : l'un de nos « Achilles » du village (qui, d'ailleurs, ne compte qu'un Hector) s'appelle « l'Achille *d'au* canal »; on va à Givet « *par au* train » (*pō trê*).

Naturellement le patois, qui est uniquement « parlé », offre de nombreux exemples de ce qu'on peut appeler la « bourre du langage » : il s'agit de locutions toutes faites, dont la valeur significative ou sentimentale est parfois réelle, parfois inexistante. Dans une conversation « *quel malheur!* » fait écho à une mauvaise nouvelle; mais « *kêl afêr!* » n'a très exactement aucun sens, et marque seulement un intérêt poli. — Dans des phrases telles que : « c'est un bel enfant, *malheur!* », « il est beau *jamais!* », « malheur » et « jamais » m'ont paru avoir la même valeur superlative; « *ô malêrê* », glissé dans le courant d'un récit, n'a pas beaucoup de sens (il s'agit d'une mère de famille et de ses filles, qui, le dimanche, n'iront plus se promener : le père sera à la chasse). Et « *mê jâ* », « *nò jâ* » (mes gens, nos gens), insérés dans la chaîne verbale, ont si peu de valeur qu'ils sont à peine articulés et qu'il m'a fallu des semaines d'observations pour les identifier et les comprendre.

Ce qui frappe le plus l'observateur français (nourri de la moelle des grands écrivains classiques) dans le parler des patoisants, c'est très certainement le caractère imagé de l'expression. Parfois l'image est traditionnelle :

« *vous avez encore des pailles de berceau à votre dos* », dit-on à un jeune présomptueux (on dit aussi : « *vos langes sont encore à sécher sur la haie* »). « *Elle a toujours un clou et un marteau pour vous clouer, celle-là* », me paraît aussi appartenir à « la langue », ainsi que : « *fô nê li dônè l dispuy d è tîabò* (le chabot est un petit poisson gluant, avec une grosse tête). — Mais la vieille dame qui raconte la chute mémorable qu'elle a faite sur la glace : « *puis v'la mon derrière qui vole* », me paraît avoir créé une expression originale. Il en est de même de celle qui, parlant d'un homme vif, actif, bouillant, affirme qu'il « *n tē nē dē sē lōk* », « *ne tient pas dans ses habits* » (*ses loques*).

Je ne m'étendrai pas sur la littérature patoise, qui est abondante.

Elle est, en partie, morale (au sens où l'on peut dire que les *Fables* de la Fontaine sont morales) : ce sont des constatations, plus ou moins désenchantées, sur le monde tel qu'il est : « *Les petits pois qui ne cuisent pas pour vous, on les laisse brûler pour les autres* » ; ou des historiottes instructives : le cultivateur riche qui a eu l'imprudence d'épouser la servante s'est donné une maîtresse, au sens propre du mot : « *Bois, mange et ferme-ça* », lui dit-elle à la première observation qu'il ose lui faire pendant le repas de noces.

Cette « littérature » est surtout plaisante. Un certain nombre de *flôw* (fables) énumèrent les balourdises que l'on attribue (gratuitement) aux « copères », les habitants d'une ville voisine. Un plus grand nombre encore, les unes d'origine laïque, d'autres d'origine ecclésiastique, ont un caractère franchement scatologique (mais jamais obscène). Destinées uniquement à faire rire, les « fables » amusantes constituent un « genre » nettement distinct de celui des « fables » morales.

Meillet a écrit jadis — les patois étaient considérés alors comme des dialectes déchus — que nos parlers ruraux « avaient perdu toute dignité en se distinguant de plus en plus les uns des autres ». Tout en se distinguant de plus en plus les uns des autres, les patois ont conservé toute leur dignité. Et l'on peut se demander si les phrases toutes faites, empruntées aux journaux ou à Radio-Luxembourg qui au village, se substituent peu à peu au parler traditionnel, ne représentent pas, au point de vue « culturel », un amoindrissement.

Le dialecte. — L'étymologie du mot *dialecte* ne présente aucune difficulté : emprunté du grec *διᾱλεκτός* (*h*), qui signifie, entre autres choses, « manière de parler » *dialecte* (Ronsard, 1565), tantôt masculin, tantôt

féminin, a vécu en français d'une vie restreinte, appliqué à peu près exclusivement aux parlers de la Grèce antique. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour que l'apparition du mot *dialectologie* et celle de l'adjectif *dialectal* signale l'extension de son emploi. — En revanche, la « nature » de ce qu'on appelle en ancien français des *dialectes* n'est pas sans faire difficulté.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un *français dialectal* ?

Il existe, pour un Français né hors de la région parisienne et familier avec le parler de sa ville ou de sa province, un français *individuel* : prononciation, vocabulaire, système de formes, types de phrases sont plus ou moins contaminés, dans le parler des provinciaux, par les habitudes prises en famille, puis à l'école, et ensuite dans le milieu social où chacun a vécu. Par exemple, il n'est pas de « Nancéienne » qui ne sache ce qu'est une *charpagne*, et qui, transportée à Paris, ne puisse se présenter dans un magasin pour acheter cette variété de panier : elle constatera avec stupéfaction que « *charpagne* », français à Nancy, est totalement inconnu à Paris. Je propose d'appeler « dialectal » ce qui est considéré comme français, dans une ville de France, ou dans une région plus ou moins étendue, et qui, n'étant pas « national », est ignoré en dehors d'une aire déterminée ; le plus souvent, mais pas nécessairement, le mot « dialectal » est ignoré des Dictionnaires officiels. Quand j'ai entendu, en Wallonie, dans la bouche d'une vieille dame : « cette *divine* clef-là ! », j'ai immédiatement compris — étant donné le ton (et le contexte) — que *divin* était un terme (poli et même distingué) d'injure ; je doute qu'on entende jamais à Paris l'adjectif *divin* employé dans cette acception inattendue.

Il est d'ailleurs des termes français « dangereux » : les *racines*, qui sont à Givet des carottes, sont des salsifis en Lorraine. Les *endives* (le mot est du XIII^e siècle) se vendent depuis peu sous une forme particulière ; elles portent, dans le quart nord-est de la France, des noms variés : *Bruges*, *Witloofs*, etc. Ces noms sont, en fait, locaux ou régionaux ; on peut sans inconvénient les appeler « dialectaux ».

Il est d'usage, en effet, d'appeler *dialecte* un ensemble de patois vivants. D'après la définition du *Lexique* de Marouzeau, une langue peut présenter des *dialectes*, dont chacun, possédant des caractères communs, est caractérisé par un ensemble de particularités qui donnent l'impression d'un parler distinct des parlers voisins. Le Parisien qui, hors de Paris, se présente dans une boulangerie-pâtisserie pour acheter un pain ou un gâteau prend

conscience qu'il existe, actuellement, des *variétés dialectales* (d'origine récente).

Mais un problème se pose au sujet des dialectes anciens. Au français *chapeau* correspondent, dans le dialecte picard d'aujourd'hui, des mots qui commencent par la consonne « *k* », dans le dialecte wallon, par la consonne « *ich* ». — Au moyen âge, les dialectes dits « littéraires » ne nous sont connus que par des documents écrits. A quoi ces dialectes écrits pouvaient-ils correspondre dans la langue parlée des écrivains ? Les travaux de M. Remacle sur le wallon ont prouvé qu'au ^{xiii}^e siècle il existait à Liège un parler traditionnel — un *patois* (qui subsiste encore), et que la langue des chartes était du francien, plus ou moins contaminé par le « vulgaire » de l'endroit. Toutefois, il n'est peut-être pas très heureux d'avoir employé le mot de *scripta* (des générations et des générations de « savants » n'ont que trop encombré notre malheureuse langue de mots en *-us*, en *-os* et en *-a*). Si ma « *scripta* » personnelle (au sens étymologique du mot) a quelque chance d'être du français universitaire commun, mon parler, au contraire, est indubitablement « dialectal », tout au moins par l'intonation de la phrase. Une langue de civilisation compte de nombreux mots qui possèdent plusieurs sens : l'écrivain soigneux et le lecteur averti ont l'habitude de les utiliser sans inconvénient ; *dialecte* viendra s'ajouter à une série déjà longue. Après tout, la *courtisane* a été la femme du *courtisan*, et cela ne gêne personne.

Nous savons assez bien ce qui s'est passé à Metz, en terre d'Empire, au moyen âge. Il existait un « style de Metz », qui se transmettait aux « amans » (sorte de tabellions) de génération en génération. Les premières chroniques messines, elles aussi, semblent avoir été rédigées dans le français de Metz. Un seigneur messin qui avait fait le pèlerinage de Jérusalem commanda à un « écrivain » local un récit de son voyage. L'écrivain se procura le *Voyage à Jérusalem du Seigneur d'Anglure*, et transcrivit du champenois en « messin » tout ce qui présentait un caractère général ; il rédigea dans le même parler de Metz les événements que lui avait racontés son compatriote. — A la fin du ^{xv}^e siècle et au début du ^{xvi}^e, Philippe de Vigneulles, un marchand, qui, chaque année, allait à Paris pour son commerce, « traduisit » en un français à peine teinté de lorrain toutes les anciennes chroniques de la ville. A Metz, vers cette époque, le *dialecte* « messin » se mourait ; les patois « lorrains » subsisteront jusqu'à nos jours dans les villages des environs de Metz.

Dans la même région lorraine, Jacques de Longuyon — une manière

de journaliste — donna plusieurs éditions des *Vœux du Paon*, qui n'est qu'un reportage sur un tournoi « international » de l'époque ; suivant que l'ouvrage lui était commandé par l'un ou par l'autre des chevaliers qui avait pris part au tournoi, il développait tantôt un épisode, tantôt un autre. Au début du xiv^e siècle (1310, 1315), il serait curieux d'étudier de près les divers manuscrits des *Vœux du Paon* ; Jacques n'a-t-il pas fourni aux chevaliers picards une édition « picarde », aux chevaliers lorrains une édition « lorraine », en insistant d'ailleurs tantôt sur les exploits des uns, tantôt sur ceux des autres ?

Il est permis, sans trop de présomption, d'imaginer que le prestige de l'Université de Paris, à partir d'une certaine date — et surtout dans une certaine région — amena des « écrivains » locaux à user d'un parler (ils avaient dû, suivant les usages des « clercs », passer un semestre ou deux dans un Collège parisien) que le Florentin Brunetto Latini (*Li Livres dou Tresor*, vers 1265) et le Vénitien Marco Polo (1296) jugeaient « délectable » et employaient pour leurs ouvrages. — Dans le texte français d'une paix de lignage au duché de Brabant (1264), les noms de villes eux-mêmes sont francisés (*Velp* devient *Flepe* ; *Berghen*, *Berghines*) : le français n'était pas ignoré dans les « Pays-Bas » de langue germanique.

Les textes « dialectaux » anciens seraient donc écrits dans une sorte de *κοινή* francienne, plus ou moins pure, suivant les connaissances de l'écrivain et les habitudes — ou les désirs — de la « clientèle ». Seule la langue d'œuvres de caractère local, comme le *Jeu de la Feuillée*, d'Adam le Bossu (1262), se rapprochait le plus possible des parlers « populaires » ; le langage de Pincédé, de Cliquet, de Rasoir, dans le *Jeu de saint-Nicolas* de Jean Bodel, ne devait pas s'éloigner outre mesure du parler des ribauds de la ville d'Arras.

Au point de vue linguistique — et au point de vue « social » — le dialecte littéraire n'aurait donc pas d'existence réelle : il ne représenterait qu'un « mélange » très variable, suivant les époques, les individus et même les occasions (je pense, en particulier pour les poètes, aux exigences de la rime), d'une langue de civilisation plus ou moins bien connue et d'un parler local dont l'importance variait avec les temps et avec les lieux.

L'Europe chrétienne du moyen âge constituait un ensemble organisé. Le latin, langue de l'Église, langue des clercs, était employé dans les travaux de théologie, de philosophie et de sciences proprement dites. Ce qui était destiné aux laïques (et aussi à un certain nombre de « clercs »), en

particulier, tout ce qui était délasement ou propagande, ne pouvait être présenté que dans un « vulgaire ». La langue française s'est trouvée, à différentes époques — et dans des régions variables — la langue de civilisation (ou, si l'on préfère, la langue seconde) d'une aristocratie cultivée. Les dialectes (et aussi ce qu'on pourrait appeler des *langues mixtes*) sont nés de cet état de choses.

Charles BRUNEAU.

Il est sans doute à propos, dans ce fascicule consacré au souvenir de Louis-Adolphe Terracher, d'évoquer ce qu'était pour nous, les étudiants de Sorbonne des premières années du siècle, la figure de notre Ancien.

Reçu le premier à l'agrégation de Grammaire — l'écart des points entre le second et lui était considérable — Terracher possédait un immense prestige. Élève, en Sorbonne, de Ferdinand Brunot, il avait, à l'École des Hautes Études, suivi les cours de Meillet et ceux de Gilliéron. Le sujet de sa thèse principale constituait à nos yeux une véritable révolution : il étudiait, dans une région qu'il connaissait tout particulièrement, l'importance des mariages entre conjoints de parlers différents dans l'évolution du système des formes. Il fallait un certain courage, à cette époque, pour présenter devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris un travail de cette nature. La thèse de Terracher — et aussi celle de l'abbé Rousset — a servi de point de départ et de modèle aux nombreuses thèses de dialectologie romane qui, depuis cette époque, ont été soutenues dans la salle Liard. C'est au nom de leurs auteurs — dont je suis — que j'exprime ici toute ma reconnaissance à l'égard de notre courageux et brillant précurseur.